

Calendrier 2020

Attention : Pour tous les projets dont l'action se réalise à partir du 1^{er} avril 2020, les jeunes seront invités à les présenter dans le cadre des jurys en région.

L'association qui porte le projet JSI ou VVV/SI doit impérativement contacter une association habilitée à la parrainer au moins 5 mois avant la date limite de dépôt des dossiers.

Session	Période de réalisation des actions	Ouverture du dépôt en ligne	Date limite de dépôt et de validation par l'association qui parraine le dossier	Jurys en région	Date des Comités
T1	Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2020	19/07/2019	11 octobre 2019	-	29 novembre 2019
T2	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2020	14/10/2019	10 janvier 2020	Janvier et février 2020	14 février 2020
T3	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2020	13/01/2020	06 mars 2020	Mars/avril/mai 2020	Comités nationaux JSI et VVV/SI : 19 et 20/05
T4	Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2020	16/03/2020	26 juillet 2020	Septembre 2020	Fin septembre 2020

Rappel : pour les projets ayant lieu le 4^e trimestre 2020, les bilans doivent être envoyés avant fin janvier (en raison de la clôture des comptes).